



ÉVÉNEMENT
G20 des jeunes entrepreneurs
 le moment de parler!

ENTREPRISE

Managers de transition
 Les boosters de croissance



entreprendre | innover | positiver

EcoRéseau Business

EcoRéseau Business

ecoreseau.fr



N° 61 - juin 2019

BEL - 4,90 € - DOM/TOM - 5,90 € - N° CAL 5590 dp - P.O.U.S 650 dp - CN 16,50 Sa - MAR 16 MAd

L 15626 - 61 H - F - 4,50 € - RD



IMPULSION

LOI PACTE

Tout le détail d'un arsenal prometteur

PHÉNOMÈNE DE SOCIÉTÉ



Assistants vocaux

Amis, espions, ou agents publicitaires?

INNOVATION

Entrepreneuriat social

: l'accélérateur du French Impact



Intelligence artificielle

bienvenue dans un monde de rupture



Trottinettes, vélos, train, taxis volants...

Les nouvelles mobilités françaises

RECONVERSION

Brahim Asloum

Du ring au micro





**Start Jeunes
Entrepreneurs CIC**
**Un compte pro gratuit
pendant 1 an pour vous
aider à décoller.**



Construisons dans un monde qui bouge.

CIC Lyonnaise de Banque - RCS Lyon - SIREN 954 507 976.

cic.fr



Entreprendre en Auvergne-Rhône-Alpes Quel terreau !

Des salons des entrepreneurs, toutes les régions en tiennent. Mais les 12 et 13 juin 2019, au Centre de Congrès de Lyon, celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes va se révéler bruisant et achalandé : un grand rendez-vous des porteurs de projets et des dirigeants en Auvergne-Rhône-Alpes. Le point sur les opportunités d'entreprendre dans la région.

« Ici, l'écosystème est à la fois très dynamique et bienveillant. Et puis, j'ai eu un énorme coup de cœur pour la région, sa situation géographique, le cadre de vie », raconte Clémence Durieux, fondatrice du Bon Gustave, un site et une application autour des bonnes bouteilles. Le principe ? Vous avez un coup de cœur pour un vin... Vous envoyez une photo de l'étiquette à l'équipe. Ces « dénicheurs de vin » le retrouvent et le livrent chez vous. Pratique. Après des études à l'EM Lyon, la jeune femme a décidé d'implanter son entreprise à Lyon, « une capitale gastronomique, avec un pied dans les vignes » !

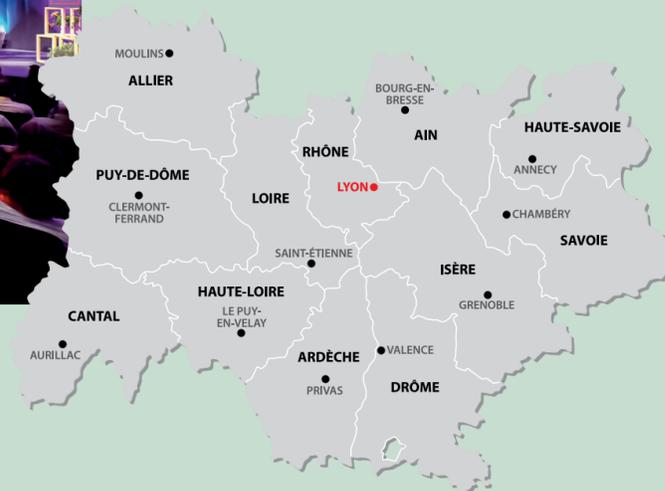
Un tissu économique solide

Voilà une jeune entreprise régionale en plein développement... Un exemple parmi d'autres, dans un environnement économique

favorable. Avec un PIB de plus de 250 milliards d'euros, Auvergne-Rhône-Alpes se place au 2^e rang des régions françaises. « Notre territoire se caractérise par la richesse et la diversité de son tissu économique, avec un socle solide de PME familiales industrielles qui innovent dans leurs niches sectorielles et sont souvent tournées vers l'export, des ETI bien implantées et quelques grands groupes », explique Philippe Guérand, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la région.

Plus précisément, quels sont les grands secteurs porteurs dans la grande diversité du tissu économique ? « Il s'agit avant tout de la première région industrielle de France, avec un portefeuille d'activités diversifié, largement tourné vers l'export. Avec 500 000 emplois salariés et non-salariés sur 50 000 sites, c'est la région qui compte le plus grand nombre d'emplois dans

Avec un PIB de plus de 250 milliards d'euros, Auvergne-Rhône-Alpes se place au 2^e rang des régions françaises.



l'industrie, vante Philippe Guérand. L'industrie régionale présente de nombreux points forts dans les activités de pointe : machines et autres solutions pour l'industrie du futur, numérique, composants électroniques, énergie, pharmacie et technologies médicales, décolletage, plasturgie, éco-technologies... » C'est également la deuxième région française pour l'emploi dans le secteur marchand. Et la deuxième région française pour les revenus du tourisme... « Sur le plan de la conjoncture, le bilan 2018 est positif, avec, souvent, des indicateurs mieux orientés dans notre région qu'au plan national. » Pour autant, le tableau ne doit pas cacher des disparités locales, surtout depuis la fusion de régions : la « nouvelle » Auvergne-Rhône-Alpes constitue un immense territoire de près de 70 000 km² !

Des atouts pour les entrepreneurs

Dans cette région dynamique, quelle place pour les porteurs de projets ? Bien sûr, le cadre

de vie est attirant, d'autant plus que la région est bien dotée en logements et infrastructures. Clémence Durieux argumente volontiers : « Une qualité de vie supérieure. Côté financier, se loger et se nourrir à Paris n'a pas le même coût qu'en région. Quand on est entrepreneur et qu'on débute, ce n'est pas négligeable ! » On n'y pense pas toujours. La formation et l'enseignement supérieur (deuxième région française, là encore, avec 338 500 étudiants !) favorisent l'attractivité, tout comme la R&D : avec 7 milliards de dépenses, majoritairement réalisées par les entreprises, Auvergne-Rhône-Alpes assure 14,2 % de l'effort national. C'est enfin un carrefour de grands axes de communications français et européens, bien pourvu en aéroports, trafic TGV, autoroutes, etc. En pratique, d'après l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, ce positionnement stratégique donne le moyen de « couvrir 80 % du territoire français en moins de quatre heures de

SUIVEZ-NOUS SUR

500 ENTREPRENEURS SOUTENUS PAR SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

**JEAN-NOËL & DAVID,
FONDATEURS DE PREDISURGE,**
*inventent des solutions
numériques pour
faciliter la chirurgie.*



- MOUSTAPHA
- KARIM
- BADR
- LAURENT
- LILA
- NICOLAS
- SANDRINE
- THOMAS
- JEAN-PHILIPPE
- RAPHAËL
- CHARLES
- GÉRARD

DAVID & JEAN-NOËL

- CHRISTOPHE
- PHILIPPE
- PATRICK
- MANOËL
- ALEXANDRE
- AURÉLIEN
- BLANDINE
- PHILIPPE
- PIERRE
- ÉRIC
- THIERRY
- GAUTIER
- JÖRG
- MANOËL



SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Un futur entrepreneur va trouver un accompagnement correspondant à ses besoins, sa localisation et l'état d'avancement de son projet.

● ● ● route ». Ou encore d'accéder à « 115 destinations en vol direct depuis l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry ». Pas à dire, les promoteurs de la région ont soigné leurs chiffres. Et puis, « l'un des plus gros atouts de la région reste la présence d'un écosystème d'acteurs engagés qui

œuvrent en étroite partenariat pour favoriser la création d'entreprises et accompagner les porteurs de projets », ajoute Philippe Guérand.

Une plate-forme communautaire

Et pour cause, en 2015, le conseil régional a lancé une nouvelle plate-forme, *Je crée dans ma région*, une porte d'entrée incontournable pour les porteurs de projets. « Cet outil a été conçu pour la communauté des accompagnateurs et des créateurs d'entreprise », explique Sophie Malichier, animatrice et administratrice du site. Concrètement, 450 opérateurs, professionnels de l'accompagnement, valorisent leurs offres et leurs services sur la plate-forme.

Qui dit informations mutualisées dit plus visibles : un futur entrepreneur va trouver un accompagnement correspondant à ses besoins, sa localisation et l'état d'avancement de son projet. Il est orienté *via* trois volets structurés, correspondant à trois phases essentielles : « Je lance mon projet », « Je teste mon projet » et « Je finance mon projet ». « De plus, chaque créateur ou repreneur d'entreprise sera à même de créer un espace personnel sur le site pour bénéficier de services en ligne – « fiche projet », « feuille de route », formulaires pour les études de marché... », détaille Sophie Malichier. Comme la plate-forme est contributive, un agenda traque les événements, rencontres et formations en fonction de critères précis.

Des outils et acteurs

Je crée dans ma région recense ainsi clairement les nombreux acteurs de l'entrepreneuriat dans la région. À commencer bien sûr par la région, les métropoles

et leurs structures dédiées. Les CMA et CCI sont de la partie. « Nous nous appuyons sur un atout fort : notre capillarité. Nous comptons 13 CCI en Auvergne-Rhône-Alpes, encadrées par une CCI de région, soit près de 1 700 collaborateurs au total. Ce maillage fin est un atout pour accompagner toutes les entreprises en parfaite proximité sur l'ensemble du territoire de notre grande région », illustre Philippe Guérand. Parmi les autres acteurs, en fonction des profils, des structures sont spécialisées. Par exemple, l'association La Cuisine du Web entend favoriser l'entrepreneuriat Web et numérique à Lyon. Ronalpia est un incubateur spécialisé dans les projets susceptibles d'apporter « une réponse à un besoin social ou environnemental ». D'ailleurs, le réseau Aura Pep's, réunit 50 pépinières et incubateurs de la région.

Côté financement, en plus de Bpifrance, des banques et des fonds d'investissement, les réseaux se montrent actifs. L'association Réseau Entreprendre compte 19 implantations locales sur le territoire, avec deux objectifs. Favoriser la création d'emplois. Et « faire accompagner des chefs d'entreprise par des chefs d'entreprise, comme des pairs et des égaux », argumente Rodolphe Pasquier Desvignes, directeur général de Réseau Entreprendre Rhône et chargé de mission Réseau Entreprendre Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'un accompagnement « financier avec des prêts d'honneur, individuel, avec des rendez-vous tous les mois pendant 3 ans et col-

« Nous comptons 13 CCI, encadrées par une CCI de région, soit près de 1 700 collaborateurs.

Ce maillage fin est un atout pour accompagner toutes les entreprises en parfaite proximité sur l'ensemble du territoire de notre grande région » – Philippe Guérand, président de la CCI de région.



lectif grâce à des rencontres entre lauréats [les porteurs de projets, ndr]. En 2018, 154 nouveaux lauréats ont été sélectionnés pour un accompagnement triennal dans la région.

Les accompagnateurs se répartissent donc nombreux et variés, mais, globalement, ces possibilités de soutien ne doivent pas cacher, là encore, des différences entre les zones. « Comme dans toutes les régions, certains territoires sont plus dynamiques que d'autres. On enregistre par exemple moins de créations d'entreprise dans l'Ain que dans le Rhône. Il y a des poches à opportunités. Ce qui ne signifie pas qu'il ne soit pas possible d'entreprendre au fin fond d'une vallée des Alpes, mais plutôt qu'il sera un peu plus difficile d'être accompagné », commente Rodolphe Pasquier Desvignes.

Des grands rendez-vous

Pour trouver les bonnes informations, les bons contacts, le bon réseau, une myriade d'événements plus ou moins spécialisés ponctuent l'année : les Oséades à Annecy, le Forum de l'entrepreneuriat à Lyon, Saint-Étienne et Roanne, la Quinzaine de l'entre-

preneuriat dans toutes les CCI de la région... Grand événement annuel, le Salon des entrepreneurs ouvrira bientôt ses portes au Centre des Congrès de Lyon : le « rendez-vous n° 1 des créateurs, start-up et dirigeants à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes », avec au programme cette année 150 exposants et animations, 100 conférences et débats et la présence de 100 personnalités emblématiques. « On met en avant les filières d'excellence et les réussites du territoire », explique William Jameux, commissaire général de l'événement.

Le salon accueille des pros de l'accompagnement et des chefs d'entreprise. « 35 % des visiteurs sont des dirigeants. Il s'agit beaucoup de jeunes boîtes de moins de cinq ans, avec une logique de développement du chiffre d'affaire. Là, on a trois types de réponses : le numérique, les RH et l'international. » Mais surtout, « 50 % de nos visiteurs sont des porteurs de projet : ils vont gagner du temps en prenant le temps de venir au salon. En une journée, ils peuvent rencontrer dix, quinze experts complémentaires. Et d'autres porteurs de projet ou des entrepreneurs confirmés », raconte William Jameux. Près de quatre ans après le lancement de son entreprise, la fondatrice du Bon Gustave, Clémence Durieux, interviendra d'ailleurs lors d'un débat, sur le thème *Témoignages d'entrepreneurs qui font bouger les lignes*. À commencer par celles de toute une région.

LUCIE DE LA HÉRONNIÈRE
EST JOURNALISTE EN
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Communiqué



CONSTITUTION DU PATRIMOINE PRIVÉ DU CHEF D'ENTREPRISE : QUELLE STRATEGIE SUR LE LONG TERME ?

Par Frédéric AUMONT, Président de la Chambre des Notaires du Rhône

Une stratégie d'entreprise pérenne se bâtit dans le temps. S'il est légitime que le développement de l'entreprise soit la priorité du dirigeant, on se rend compte que la structuration du patrimoine privé est parfois négligée. Ce n'est bien souvent que quelques années avant de se retirer que le chef d'entreprise va commencer à se préoccuper des questions patrimoniales et se rendre compte des conséquences qu'aurait un décès prématuré ou une cession de l'entreprise non préparée. Pour éviter cela, il est indispensable de se situer en amont. La planification en œuvre permettra d'affecter la capacité d'épargne ou d'investissement à des supports ou des produits répondant aux attentes préalablement définies. Par ailleurs, elle facilitera la gestion de certains aléas familiaux (décès, divorce...) tout en permettant une anticipation de certaines décisions (croissance externe...).

Comment bâtir une stratégie patrimoniale qui soit en adéquation avec l'évolution des objectifs liés aux différentes étapes de la vie d'un chef d'entreprise ?

1ère étape : Les fondations : les objectifs les plus couramment rencontrés sont les suivants :

- ✓ ne pas mettre en péril l'avenir financier de la famille par un décès prématuré
- ✓ assurer la pérennité de l'entre-

prise

- ✓ mettre en place une stratégie pour le développement à venir du patrimoine privé tant en termes de capital que de flux de revenus futurs.
- Nous rajouterons à ces objectifs le paiement des droits de succession.

Une analyse économique, civile et fiscale mettra en avant les éventuelles faiblesses du patrimoine. Les préconisations auront pour objectif de conforter l'avenir financier de la famille. Cela passera en outre par l'assurance-décès, la souscription d'une rente éducation pour les enfants, une assurance homme-clé. Sur le plan juridique, la rédaction d'un mandat de protection future, d'un testament et/ou la rédaction d'un pacte d'actionnaires ne doit pas être négligée. Des aménagements au régime matrimonial peuvent être envisagés.

Dans les préconisations à plus long terme, on envisagera des placements pouvant générer des revenus de remplacement et l'on prendra date par l'ouverture d'un ou plusieurs contrats d'assurance-vie. Enfin, une réflexion sur l'évolution du cadre juridique de l'entreprise peut être d'actualité.

2ème étape : La consolidation et le développement : les objectifs tournent autour des préoccupations suivantes :

- ✓ permettre au conjoint survivant de conserver son cadre et son niveau de vie
- ✓ s'assurer un montant déterminé de revenus lors de la retraite
- ✓ réorganiser le patrimoine privé constitué parfois au gré de diverses sollicitations ou opportunités
- ✓ minorer la pression fiscale au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune immobilière
- ✓ s'assurer que le patrimoine pourra faire face au paiement des droits de succession si un décès prématuré intervenait.

L'analyse du patrimoine permettra de définir dans quelle mesure il est en adéquation avec les objectifs et de déterminer les arbitrages à réaliser.

Parmi les préconisations, nous pensons à l'aménagement du régime matrimonial qui confortera les droits du conjoint tout en atténuant les droits de succession. Par ailleurs, une donation temporaire d'usufruit peut être judicieuse pour aider un enfant étudiant. Une relecture de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance-vie pourra donner lieu, le cas échéant, à une nouvelle rédaction. Quant au testament, un réexamen au regard de l'évolution de l'environnement familial et patrimonial est indispensable. Enfin, si la capacité d'épargne le permet, il conviendra de définir quelle stratégie retenir

pour l'affecter de façon judicieuse. Les orientations antérieures prises seront confortées si elles répondent toujours aux objectifs.

3ème étape : Pérenniser et optimiser ce qui a été construit. Deux préoccupations majeures vont se faire jour : utiliser les dispositions fiscales existantes (paiement différé, fractionné, réduction de droits, réserve d'usufruit...) pour préparer la transmission de l'entreprise mais également celle du patrimoine privé. Les solutions retenues dépendront essentiellement de la nature de la transmission : s'agira-t-il d'une transmission familiale ou non ? La forme sociale sera un élément déterminant pour initier une transmission du capital tout en conservant le pouvoir, au moins dans un premier temps. Par ailleurs, la donation avec la rédaction de clauses appropriées viendra conforter cette transmission. La donation-partage devra être privilégiée en raison de la sécurité juridique qu'elle offre.

En conclusion, une réflexion le plus tôt possible associée à un suivi et une réactualisation régulière des objectifs et des décisions prises permet de créer une dynamique dans la constitution, l'organisation et la transmission du patrimoine du chef d'entreprise.



Frédéric AUMONT, Président de la Chambre des Notaires du Rhône